

personnel de ces chemins de fer. Je puis vous assurer, fort de la connaissance approfondie que j'ai de la situation, que ce personnel est très enthousiaste, loyal et compétent, moi excepté. J'ai travaillé avec lui pendant des années. J'ai consacré ma vie aux chemins de fer. Je crois connaître quelque peu leur fonctionnement et je ne voudrais pas de personnel plus compétent et plus enthousiaste que celui-là. Je crois que le Canada est heureux d'avoir un tel personnel et animé d'un si grand enthousiasme. Je vous suis très reconnaissant des paroles aimables que vous avez eues pour lui aujourd'hui. Elles le porteront à tenter de faire encore mieux à l'avenir.

Le PRÉSIDENT: Très bien. Messieurs, le Comité est ajourné.

M. HANSON: A quand est-il ajourné?

Le PRÉSIDENT: A la discrétion du président.

A 10 h. 10 du soir le Comité s'ajourne pour se réunir à la discrétion du président.